



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 17 juillet 2023

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20230630-D20230008610-DE

VILLE DE MAMOUDZOU

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023.00086/2023 du 30/06/2023**

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 31

de Votants : 41

Dont vote par procuration : 10

Abstention : 0

Contre : 0

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 23 juin 2023, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (31)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA, M. Mahamoudou AHAMADI, M. Anassi ALI, Mme Mariame ALI DITE NINA, M. Chamouine ATTOUMANE, Mme Marianne DAMARY, M. Nassuf-Eddine DAROUECHE, M. Djamaldine HAIDAR, Mme Dhoimrat HALIDI, Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (Conseillère municipale), Mme Anzimiya HOUMADI, Mme Mariame KAMBI, M. Dhinouraine M'COLO MAINTY, Mme Inayatie KASSIM, Mme Nourainya LOUTOUFI, Mme Zoufati MADI, M. Assane MOHAMED, M. Said MALIDI MLIMI, M. Elyassir MANROUFOU, M. Soiyinri MHOUDHOIR, M. Said Djanfar MOHAMED, Mme Fatima Fayna M'SOILI, Mme Rabianti MVOULANA, M. Hamidani MZE MOGNE, Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI, M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO, M. Toiyifou RIDJALI, M. Mounib SOILHI MOHAMED, M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU, Mme Anfiat TOUMBOU DANI

OBJET :

**Création et transformation
de postes**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 10/07/2023 que la convocation avait été faite le 23/06/2023.

Le Maire.

Absents : (7)

M. Ben Youssef CHIHABOUDINE, Mme Aminat HARITI, M. Jacques Martial HENRY, Mme Liza MAHAMOUDOU, Mme Mariam SAID, M. Abdallah OUMOURI, Mme Zaïtouni ABDALLAH

Absents excusés : (1)

Mme Haoutha AHAMADA

Procuration : (10)

Mme Rabia ASSAN donne pouvoir à Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Munia DINOURAINI donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA donne pouvoir à M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED donne pouvoir à Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), M. Badrou RADJAB donne pouvoir à M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Mohamadi SAID donne pouvoir à M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏDOU COMBO donne pouvoir à M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Nourainya LOUTOUFI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAILA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu l'avis favorable du comité social du 06 juin 2023 ;



Considérant que les transformations des emplois sont guidées par l'amélioration de la gestion des postes tout en limitant leur impact sur la masse salariale ;

Considérant qu'au vu de l'augmentation de la population de la commune de Mamoudzou, l'ouverture de postes avancés de la police municipale s'est révélée nécessaire. Aussi, pour encadrer ce développement, il sera procédé à l'élargissement de deux postes de catégorie C de la filière police municipale à la catégorie B (Ligne 11) pour des fonctions de responsable de service de la police municipale ;

Considérant la transformation d'emplois pour l'accompagnement des mobilités internes, soit choisies par les agents soit rendues nécessaires par l'usure du travail et les avis d'inaptitudes (ligne 12, 13, 15 et 16) ;

Considérant la fiabilisation de l'activité de la police municipale en sécurisant l'activité et les procédures de la Direction prévention sécurité urbaine (DPSU) en la dotant d'un chargé de mission affaires juridiques et contentieux ;

Considérant le renforcement de direction telle que :

- La direction routes et réseaux divers en la dotant de deux **agents d'entretien des routes** obtenus par transformation de deux emplois de gardien. (Lignes 14 et 17) ;
- En permettant à la mairie de Mamoudzou d'être à la hauteur de ses ambitions éducatives en transformant l'emploi de chargé de mission excellence éducative en **chargé de mission excellence éducative et innovation numérique** (Ligne 6) d'une part et d'autre part en créant **30 emplois d'ATSEM** (Ligne 10/ création sèche) pour achever le plan de création de 80 postes débuté en 2022 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : De valider l'élargissement de certains postes relevant de cadre d'emploi de la catégorie B à la catégorie C (Ligne 1 à 5).

Article 2 : D'autoriser la mobilité interne, en transformant des emplois pour accompagner les mobilités internes, d'une part choisies par les agents et d'autre part rendues nécessaires par l'usure du travail et les avis d'inaptitudes (Lignes 12, 13, 15 et 16).

Article 3 : De valider la fiabilisation de l'activité de la police municipale en la dotant d'un chargé de mission affaires juridiques et contentieux obtenu par transformation d'un emploi de responsable des affaires juridiques (Ligne 9).

Article 4 : D'autoriser le renforcement de service comme suit :

- La direction routes et réseaux divers en la dotant de deux agents d'entretien des routes obtenus par transformation de deux emplois de gardien. (Lignes 14 et 17).

- La transformation de l'emploi de chargé de mission excellence éducative en chargé de mission excellence éducative et innovation numérique (Ligne 6) et la création de 30 emplois d'ATSEM (Ligne 10/création sèche) pour achever le plan de création de 80 postes débuté en 2022.

Article 5 : D'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 04/07/2023

Le Maire



Abstention (0) :

Contre (0) :

TRANSFORMATIONS DE POSTES CONSEIL MUNICIPAL 30 juin 2023

SUPPRESSIONS

CREATIONS

Lig	Nb	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction	Nb	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction	Dérogation possible L311
1	1	Plein	Technicien, technicien ppl 2° ou 1°cl	B	Dir. routes et réseaux divers	chargé de la maintenance du réseau électrique	1	Plein	Adj. techn, adj.techn ppl 2° ou 1°cl/ Technicien, technicien ppl 2° ou 1°cl	B/C	Dir. routes et réseaux divers	chargé de la maintenance du réseau électrique	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
2	1	Plein	Technicien, technicien ppl 2° ou 1°cl	B	Dir. routes et réseaux divers	chargé de la maintenance du réseau électrique	1	Plein	Adj. techn, adj.techn ppl 2° ou 1°cl/ Technicien, technicien ppl 2° ou 1°cl	B/C	Dir. routes et réseaux divers	chargé de la maintenance du réseau électrique	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
3	1	Plein	éduc. APS, éduc APS ppl 2° ou 1°cl	B	Dir. excellence sportive et vie associative	animateur sports loisirs et découverte	1	Plein	Opér. APS, opér APS ppl 2° ou 1°cl/ adj. anim, adj. anim ppl 2° ou 1°cl/ éduc. APS, éduc APS ppl 2° ou 1°cl/ anim., anim. ppl 2° ou 1°cl/	B/C	Dir. excellence sportive et vie associative	animateur sports loisirs et découverte	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
4	1	Plein	éduc. APS, éduc APS ppl 2° ou 1°cl	B	Dir. excellence sportive et vie associative	Responsable chargé des animations sportives	1	Plein	Opér. APS, opér APS ppl 2° ou 1°cl/ adj. anim, adj. anim ppl 2° ou 1°cl/ éduc. APS, éduc APS ppl 2° ou 1°cl/ anim., anim. ppl 2° ou 1°cl/	B/C	Dir. excellence sportive et vie associative	Responsable chargé des animations sportives	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
5	1	Plein	anim., anim. ppl 2° ou 1°cl/	B	Dir. de l'art, de la culture, du patrimoine et la jeunesse	Animateur	1	Plein	adj. anim, adj. anim ppl 2° ou 1°cl/ anim., anim. ppl 2° ou 1°cl/	B/C	Dir. de l'art, de la culture, du patrimoine et la jeunesse	Animateur	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
6	1	Plein	attaché, attaché ppl, attaché HC	A	DEEVS	Chargé de mission excellence éducative	1	Plein	Attaché, attaché ppl/ ingénieur, ingénieur ppl	A	DGA ACVP	Chargé de mission excellence éducative et innovation numérique dans les écoles	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
7							3	Plein	Animateurs territoriaux/ Educateurs territoriaux de jeunes enfants / cadres territoriaux du social et de la santé/ attachés territoriaux	A/B	Mamoudzou	Chargé de coopération CTG	L. 332-24
8							10		Contrat d'apprentissage		Contrat d'apprentissage	Contrat d'apprentissage	Article L6211-1 du code du travail
9	1	Plein	Attache, attache ppl	A	DAJA	Responsable des affaires juridiques	1	A	Attaché, attaché ppl	A	DPSU	Chargé de mission affaires juridiques et contentieux	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP

TRANSFORMATIONS DE POSTES CONSEIL MUNICIPAL 30 juin 2023

SUPPRESSIONS

CREATIONS

Ligne	Nb	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction	Nb	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction	Dérogation possible L311 1 CGFP
10							30	C	Atsem ppl 2°cl, atsem ppl 1°cl	C	DEEVS	atsem	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
11	2	Plein	Brigadier ppl de PM, brigadier chef ppl de PM	C	DPSU	Policier(e) municipal(e)	2	Plein	Brigadier ppl de PM, brigadier chef ppl de PM/ Chef de service de PM, chef de service de PM B/ C ppl 2° ou 1°cl	B/ C	DPSU	Responsable de service de police municipale	
12	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DESA	Chargé de Stade et Terrain de Foot a la Direction Excellence	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DPUDD	Agent d'espace vert	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
13	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DLM	Mécanicien	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DPUDD	Mécanicien	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
14	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DPSU	Gardien	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DPUDD	Agent entretien des routes et des voiries	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
15	3	Plein	Adj. admn, adj. admn ppl 2° ou 1°cl	C	DPSU	médiateur	3	Plein	Adj. admn, adj. admn ppl 2° ou 1°cl	C	DEEVS	Secrétaire	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
16	2	Plein	Adj. admn, adj. admn ppl 2° ou 1°cl	C	DPSU	médiateur	2	Plein	Adj. admn, adj. admn ppl 2° ou 1°cl/ techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DEEVS	Secrétaire	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP
17	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DPSU	Gardien	1	Plein	Adj. techn, adj. techn ppl 2° ou 1°cl	C	DRRD	Agent entretien des routes et des voiries	L332-8 1° et 2° et L332-14 du CGFP